



## S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) : Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Utiliser la RBPP afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en termes de coopération et de coordination du parcours

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis

### CONTENUS

- Connaissance des RBPP : panorama des RBPP publiées, rôle et statut
- Analyse du contenu de la recommandation :  
Les recommandations :
  - Anticipation des besoins particuliers que nécessitent les transitions
  - Identification des besoins, attentes, et aspirations de la personne et de son entourage
  - Les acteurs de la dynamique du projet de vie de la personne
  - Construction du dispositif ressource sur le territoire
  - Mise en œuvre des réponses apportées à la personne par le dispositif ressource
  - Mise en œuvre des actions du dispositif ressource et interconnaissance des acteurs
- Les outils :
  - La personne
  - L'entourage
  - La fonction de coordination et les formes juridiques
  - Les fiches acteurs
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une utilisation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

### MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

### ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra ou en inter

**Lieu de la formation :**

**En intra :** sur site

**En inter :** ORS-CREAI Normandie  
(Hérouville-Saint-Clair)

Une session peut être organisée sur Rouen  
en fonction des demandes

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Nombre de participants :**

6 à 12 personnes

**Date pour inter :**

30 mai 2023

**Intervenant :**

Conseiller technique de l'ORS-CREAI  
Normandie

**Personnes concernées :**

Equipes et encadrants d'ESSMS,  
responsables d'organismes gestionnaires,  
d'associations d'utilisateurs et/ou de  
représentants d'utilisateurs

**Coût de la formation :**

**En intra :** 1 200 €

**En inter :**

- Contribuant volontaire : 170 € par  
personne

- Non contribuant volontaire : 230 € par  
personne